

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 juin 2016.**

**Présents** : Philippe Rose ; André Berthomier ; Jacques Dazas ; Annie Desbordes ; Gildas Raffin ; Thierry Rolle Milaguet ; Christiane Desnoëlle ; Laurence Giraud ; Christophe Souchaud ; Laurent Vachon ; Liliane Querrioux ; Jean Charry ; Emmanuel Brugier ; Géraldine Levesque et Coralie Deport.

**Secrétaires** : Gildas Raffin et Christophe Souchaud.

**Prochaine réunion** : Mardi 5 juillet 2016 à 20h30.

**ORDRE DU JOUR****1. ECOMUSEE : SENTIER D'INTERPRÉTATION**

Les dossiers de subvention doivent être déposés avant le 30 juin 2016 pour la réalisation d'un sentier d'interprétation sur la commune. Jacques DAZAS est le représentant de la commune auprès de la CCM pour ce projet.

Une délibération est prise à l'unanimité par le CM pour donner à l'ECOMUSEE la compétence de réaliser ce sentier d'interprétation et de demander des subventions LEADER et auprès du département.

**2. RESTAURANT : RÉTROCESSION A LA CCM**

Dans le cadre de la réalisation de la maison de santé, qui fait partie du projet pôle santé « L'Isle Jourdain- Adriers », la CCM ayant la compétence santé, le bâtiment du restaurant est rétrocédé à la CCM pour un montant de 1€ symbolique avec une clause de préemption : « si la CCM souhaite revendre le bâtiment, la commune le récupérera ».

=> Le CM vote à l'unanimité la rétrocession.

**3. PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT**

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI, le représentant d'Adriers est André Berthomier.

=> Le CM a élu à l'unanimité André Berthomier.

#### **4. MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE**

Le comité technique paritaire a donné un avis favorable à la fiche de poste afin de procéder à l'évaluation.

=> La délibération est votée à 15 pour. (15/15)

#### **5. ACHAT MATÉRIEL**

Un souffleur à dos : EQUIP'JARDIN (Montmorillon) : 623,83€ Ttc

Outillage : étau + compresseur air + petit outillage : SARL SOUCHAUD 1718,17ht donc 2062,53€ Ttc.

=> Le CM vote à l'unanimité les deux devis cités.

#### **6. POSTE CANTINIÈRE**

Suite au départ en retraite de Madame Yvette Moreau, plusieurs aménagements d'horaires ont été faits pour les postes concernant l'école.

#### **7. DÉCISION MODIFICATIVE**

Plusieurs achats : le matériel d'outillage, une gazinière pour l'école, un grand réfrigérateur pour la salle polyvalente et un petit réfrigérateur pour la salle de la mairie.

Une décision modificative doit être réalisée sur les dépenses en section investissement : sur l'article 2315, 2610€ sont prélevés et passent sur l'article 2158 pour donner un total de 4610€.

=> Le CM vote à l'unanimité.

#### **8. QUESTIONS DIVERSES**

a. Baignade au plan d'eau.

La baignade se fera au plan d'eau du samedi 9 juillet au dimanche 21 août 2016 de 14h30 à 19h30. Le maître nageur sera logé dans le logement de l'ancien restaurant.

Une personne de Nantes : Axel Vrignaud est recruté, il sera payé : 883,15€ net renouvelable au mois d'août : 794,83€.

La bouteille d'oxygène est prévue : 144,96€.

**b. Le guichet de la poste d'Adriers**

Le responsable des Relations avec les collectivités est venu pour proposer différentes hypothèses pour l'avenir de la poste.

**c. Travaux du logement : 1 rue du bois du pic appartement 4.**

État des travaux : les rails de la cuisine sont oxydés donc il faut changer les placos.  
D'abord les travaux se font à l'étage puis l'escalier sera re-décapé.

**d. Utilisation de la borne de recharge des véhicules électriques.**

Une carte à la mairie est disponible gratuitement jusqu'à fin 2016 pour recharger son véhicule. En échange de l'utilisation de la carte, une pièce à fournir « Permis de conduire ou Carte grise » sera demandée au conducteur.

**e. Les heures vagabondes**

Le vendredi 24 juin à 20h00 à la salle polyvalente un repas convivial est offert par la mairie aux associations (président et membres) et toutes personnes ayant contribué au bon déroulement de la soirée.

**f. Installation de la fibre optique.**

L'installation de la fibre optique en enterré sur Adriers a débuté le 7 juin entre La maisonnée et Le petit Cluzeau.

**SITUATION FINANCIÈRE :**

Entrées	223 002,69€
Recettes	266 725,21€
Dépenses	291 582,58€
<b>Solde</b>	<b>198 145,32€</b>